

Antras, le 20 juin 2019,

Objet : réaction suite à votre mise en demeure adressée à Mr Fauroux

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier du 10 mai 2019 adressant une mise en demeure à Mr Fauroux pour mauvais traitement d'animaux, je me permet de vous manifester mon incompréhension. Je ne connais pas Mr Fauroux, ni sa sœur, je n'ai jamais vu sa ferme. En effet, lorsque j'ai eu connaissance de ce qui lui arrive, je n'ai tout simplement pas souhaité être intrusif en ce moment charnière pour eux. Je n'ai à ma connaissance que le rapport de la DDCSPP du 10 mai, ainsi que les constatations et ressentis des collègues des Fauroux.

Dans votre lettre précédant le rapport, vous dites constater une « *absence de soins et mauvais traitements* » et vous parlez de « *négligence de la part de Mr Fauroux* ». Or d'après votre rapport d'inspection, il semble qu'il prenne soin correctement de ses animaux et que le problème ne vient pas de là (mais uniquement des bâtiments), la grille ne relève à ce sujet que quelques « non conformités » mais rien ne justifiant ces termes dans la mise en demeure. En lisant en détail votre rapport basé sur une grille normalisée censée permettre un rendu objectif de l'inspection de la ferme, il est aisé de constater :

- Dans la partie D, seule une rubrique D0104 mentionne une « non conformité majeure » qui d'ailleurs n'est pas vraiment explicitée : « *mauvaises pratiques pouvant entraîner des souffrances sur des animaux* ». Quelles sont elles ? Il semble pourtant que Mr Fauroux ait dans la ferme une grande partie de ce qu'il faut pour prendre soin de ses animaux et de la terre. Le nombre d'animaux semble adapté à ce type de ferme. La présence d'équidés pour finir de brouter les prés après le passage de divers ruminants est un gage de cette façon de prendre soin de la terre. S'il semble que certaines choses, notamment sur les bâtiments, sont en décalage avec ce qui est sûrement pour lui-même son idéal pour la ferme, cela est certainement dû à un contexte passager et non à une volonté ou à une absence de travail.

En tous cas, si vous l'ignoriez, accuser un paysan de ne pas prendre soin de ses animaux est dans les insultes les plus abjectes qu'il soit. Parce que « prendre soin », « soigner » est juste une part importante de sa raison « d'Être ». Certains diraient de son travail, mais ce n'est pas le mot. Le terme exact est plus certainement « Être », et toucher sans ménagement à cet « Être » n'est pas sans conséquence.

Si des choses ont été de travers à un moment, il en est la première victime, là où vous voyez le premier coupable. Si le fumier a dépassé la dose acceptable dans une bergerie, c'est de sa faute, mais c'est lui qui a plus de peine à soigner ses animaux. Et pourtant il le fait, et pas si mal que ça selon votre rapport. Vous n'êtes certainement pas sans savoir qu'un mètre de fumier, le 10 du mois de mai, dans une grange à brebis, est monnaie courante ; que l'odeur d'ammoniac est toujours la même à cette saison. Il en est de même dans bien des granges anciennes, et bien des tunnels dont le fumier est sorti au tracteur, mais c'est moins visible. Les brebis « sales et boiteuses » ne sont pas mentionnées dans le rapport d'inspection, seulement dans votre courrier. Là encore, au 10 mai, la propreté des brebis pas forcément tondues et les boiteries de printemps sont-elles des exceptions ?

Mr Fauroux n'est pas le gestionnaire d'une exploitation agricole, les animaux qui sont chez lui ne sont pas des outils de production, et soigner, au sens de prendre soin, a certainement une importance que ne peut mesurer la grille « *inspection protection animale généralisée version 2* ».

- La partie B de votre rapport, concernant les dispositifs d'alimentations et d'abreuvement, est également sans grave problème. En effet, il doit certainement y avoir des râteliers aux murs des granges et des abreuvoirs dehors ; ce qui vous fait dire qu'il n'y a « *pas d'équipement spécifiques* » : ils sont juste là où vous ne vous y attendez pas, Mr Fauroux fait certainement boire ses bêtes dehors 2 fois par jour durant les périodes où elles sont dedans. C'est aussi ça, soigner ses bêtes : les regarder, les manipuler, être à leurs côtés.

- Dans la partie A, la non-conformité est censée être liée à la « *vétusté du bâtiment* », au manque d'éclairage et d'aération. En gros, Mr Fauroux travaille dans une grange ancienne. Qui nécessite un soin quotidien, qui n'a peut être pas été apporté suffisamment ces derniers temps. Mais que la période estivale permet traditionnellement de rattraper puisque les bêtes sont dehors. D'ailleurs, il ne vous a certainement pas attendu pour penser la réorganisation de sa ferme, en abandonnant la grange aux chèvres, dangereuse pour lui et pour ses animaux.

Je ne peux penser qu'une personne qui a cette activité depuis toujours, n'ait pas comme motivation de prendre soins des animaux. A son âge, compte-tenu du contexte agricole et de sa localisation, il aurait cédé la ferme ou vendu la terre à la construction de pavillons depuis plusieurs années.

- Enfin, la partie C de votre rapport, portant normalement sur les « *connaissances et qualifications* » se borne à mentionner des « *difficultés physiques pour entretenir le cheptel* », ce qui ne relève pas de l'intitulé de cette partie, mais plutôt de la médecine du travail.

En bref, votre lecture du rapport d'inspection semble véritablement « à charge » contre quelqu'un contre lequel vous avez, semble t'il, des griefs depuis plusieurs années. D'ailleurs, les dates d'absence de profilaxie, le manque de bouclage ne sont-elles pas la conséquence d'une « *surveillance rapprochée* » de la part de vos services ? Ces manquements n'ont ils pas été engendrés pas des menaces de la part de vos services il y a plusieurs années ? Car pourquoi boucler des bêtes, si, à la fin, on doit perdre la ferme ... ?

Enfin, je m'interroge concernant votre zèle : celui-ci n'est-il pas uniquement lié aux plaintes de certaines associations qui, sous prétexte de « *bien-être animal* », va exactement les envoyer à la mort. Avez-vous peur d'être, à votre tour, accusé de « *faute professionnelle* » et de « *mise en danger de la population* » de la part de ce type d'association ?

Il est vrai que ce n'est pas de votre ressort de vous occuper du bien-être de l'éleveur, ceux qui devraient le faire n'en ont pas les moyens, et de toute façon, ne savent pas le faire, puisqu'ils semblent avoir, comme vous, oublié l'humain et sont, comme vous, à la limite de la maltraitance et de ce qui se nomme aujourd'hui le « *harcèlement moral* ». Ils ne savent faire que des « *campagnes* » dites de prévention du suicide, mais ne s'attaquent pas aux causes. Et ces rapports, basés sur des grilles préformatées, employées de manière inappropriée sont une des causes. La lettre de mise en demeure qui en ressort en est une autre. Pas tant pour ce qu'elle contient, que par la manière dont cela est écrit. La violence de ce texte est choquant à plus d'un titre, notamment les « *mis en demeure* » proprement dites, qui sont juste à l'envers de ce qu'il

est possible de faire : comment imposer sous huit jours d'effectuer des opérations de prophylaxie sur des animaux, alors que vous imposez sans délai de les vendre ? Si vos menaces ne pouvaient pas être mises à exécution dans l'ordre où vous les dites, il y aurait de quoi en rire...

J'espère que vous saurez transformer un jour vos modes d'action, afin que vos services cessent d'être des outils de destruction des fermes et des humains qui les font vivre.

Antoine Duboux  
Paysan à Antras

---

### **Lettre ouverte à la DDCSPP de l'Ariège**

Jean Fauroux à Montjoie en Couserans élève des bêtes sur sa ferme depuis les années 1970. Aujourd'hui, vos services ou sévices le rabaissent comme un malpropre ! Il est contraint de se séparer de ses bêtes et d'arrêter son activité. C'est à mes yeux inadmissible, tant dans le fond que dans la forme. D'autant plus que derrière cette histoire se cache des délateurs en tous genres et notamment l'association « les amies de Brigitte Bardot » !

Évidemment, je sais bien que votre administration est familière de ce genre d'humiliation. L'an dernier nous étions une bonne centaine à occuper vos bureaux à Foix pour vous rappeler que l'année précédente, suite à un harcèlement de vos collègues de Saône et Loire, Jérôme Laronze a été abattu par des gendarmes... Chaque année, des agricultrices et agriculteurs sont contraints d'arrêter, de s'endetter, de vivre un véritable calvaire en essayant de se défendre face à vos décisions graves et stupides. A chaque fois, ces personnes sont devant un mur d'arrogance, de mépris, de méconnaissance de la réalité de terrain. Et, pendant que votre acharnement à détruire des vies, des fermes, des savoir-faires d'agriculteurs et agricultrices souvent modestes et pas toujours dans le moule productiviste, les grosses unités de production industrielles ont la belle vie. Alors que ce sont elles qui alimentent les scandales sanitaires, qui font subir aux bêtes de véritables maltraitements... Mais évidemment, c'est toujours plus facile de jouer les sauveurs « protégeant la population » en anéantissant un « pauvre plouc » sous prétexte de maltraitance animale plutôt que de se confronter aux millions de truies encagées, aux bêtes systématiquement mutilées, aux bâtiments concentrationnaires, au turn-over implacable qui pousse les vaches à l'abattage à 6 ans, les brebis et les chèvres à 4 ans etc, etc. Sans parler des bombes à retardement dues aux pesticides, antibiotiques, OGM, vermifuges...

Donc, sur ma commune en ce mois de juin, vous prétendez que la ferme de Jean est un risque pour la population, qu'il fait subir de mauvais traitements à ses animaux et qu'il faut donc qu'il se sépare de ses bêtes sans quoi elles vont lui être saisies suite à un procès au tribunal. En tant que collègue et voisin, ayant vu ses troupeaux je défends l'idée que c'est VOUS QUI MALTRAITEZ Jean ! Et ça m'est insupportable !

Certes, et il en a bien conscience, certaines conditions sont à améliorer, d'autres à changer mais franchement, ses bêtes s'en sortent bien et j'ose vous dire qu'à mes yeux l'agriculture française aurait beaucoup à apprendre d'un type comme Jean !

Certes, il y a un bon mètre de fumier dans sa bergerie mais tous les ans depuis plus de quarante ans, il le sort et sait qu'il faut le sortir, et à la main ! Arrêtez de le prendre pour un moins que rien... j'aimerais vous y voir, toute votre fine équipe aux mains propres dans ce que vous avez nommé dans le PV « une forte odeur d'ammoniacale juste respirable », c'est sûr que ça doit changer des conditions aseptisées de vos bureaux !! Vous avez même le toupet de pointer du doigt que ses bâtiments ne sont ni nettoyable/désinfectable, ni éclairés... Comme si l'agriculture avait attendu vos « lumières », alors qu'une majorité de bêtes ne connaissent QUE la lumière artificielle ! Alors qu'une majorité de bêtes sont entassées dans ce que vous appelez des bâtiments tellement bien « adaptés aux espèces » que de terribles épizooties se propagent, qu'à chaque fois vos services imposent de sordides abattages de masse, qu'ils faut constamment nourrir les animaux à base d'antibiotiques pour qu'ils tiennent le choc et que c'est par milliers que meurent les inadaptés ou trop fragiles. Et vous avez le culot de donner des leçons à Jean en l'enjoignant de posséder « des bâtiments adaptées » !

Certes, il est en retard sur sa prophylaxie et ses bêtes ne sont pas bouclées. Mais aimées et bien nourries, je vous l'assure, mais votre administration ne peut pas comprendre. Et c'est possible pour lui de régulariser sa situation. Par contre, il n'a rien à faire aux pieds de ses juments que vous avez la bêtise et l'incompétence de juger qu'il doit les parer... la plus vieille a 22 ans et n'a jamais vu ni râpe ni rénette ! Je travaille avec des chevaux et n'ai rien vu de grave, ni boiterie ni rien ! Rien ! Rien que le mépris bureaucratique !

Certes, c'est un peu le bordel, il y a du bric et du broc, mais ça fait la richesse du personnage et de la ferme et en aucun cas ce que vous appelez « les divers détrités » ne sont un danger pour les bêtes... Par contre quel ton humiliant pour quelqu'un qui, comme dans la chanson « ne fait de mal à personne » mais a décidément « mauvaise réputation ». Car Jean dénote, ne présente pas comme il faudrait, n'a pas joué aux requins, n'a pas modernisé infiniment sa ferme, ne s'est pas agrandi outre mesure, ne vit pas dans une « villa », est resté humble et simple. Bref, c'est l'anti-héro à des années lumières de ce que nous ressort jusqu'à la nausée le culte entrepreneurial, même bio, le culte du sauveur, niché dans vos services et les associations de défense des animaux mais aussi chez les consomm'acteurs et autres « supers » producteurs. Bref, « l'homme à abattre » et facilement, sans laisser de trace avec l'aval de notre modernité qui a tout perdu de ce qu'est le lien aux bêtes. Jean et Marie (sa sœur qui vit avec lui) en savent quelque chose, encore faut-il se mettre à leur écoute et arrêter de les prendre de haut !

Jean a toujours travaillé cette ferme, a eu des productions différentes mais il a toujours vécu comme ça, simplement, avec la nature et les animaux comme tant de gens ici avant que votre administration y impose sa révolution industrielle qui a tant détruit et désormais, j'ai vraiment l'impression que vous finissez le nettoyage comme aurait dit l'autre, au Karcher ! Et Jean ne s'y trompe pas et se résigne à constater « qu'est-ce que tu veux, on veut plus de moi » !!! Et vous ne savez pas ce qu'il y derrière ce « moi », tout sauf de l'égoïsme qui pollue notre époque !

Jean a toujours vécu là, avec ses bêtes à ses côtés. Et cette année, Jean a eu des coups durs, mais jamais quelqu'un de sa trempe ne va se plaindre, quémander, pleurnicher... alors qu'il est

d'une gentillesse et d'une ouverture exemplaire votre administration ne sait aujourd'hui que lui montrer sa méchanceté et sa fermeture en n'essayant même pas de le comprendre ! Et lui, pour fuir ce cauchemar choisit de plier... puisse-t-il ne pas rompre par votre faute.

Ce n'est pas pour rien si tous les régimes les plus lugubres se sont de tout temps et partout appuyés sur une administration pointilleuse, car elle est efficace et servile ! Malheureusement.

Manu Allard, du collectif d'Ariège contre les normes industrielles  
éleveur à Pleychou, 09200 Montjoie en Couserans

---

A mon tour, je souhaite vous faire part de mes vives préoccupations concernant la situation de Jean et Marie FAUROUX, de Monjoie.

En effet, en tant que femme de paysan, je connais et côtoie les réalités quotidiennes des agriculteurs, l'engagement qui est le leur auprès de leurs animaux, et les contraintes, parfois difficilement conciliables, auxquelles ils doivent faire face.

Mais en tant que psychologue clinicienne (c'est à dire engagée dans le soin au plus près de l'individu), exerçant en milieu hospitalier, j'ai aussi un regard spécifique sur ce qui participe de leur équilibre personnel et sur ce qui vient déstabiliser et rajouter à la difficulté de leur métier, qui est le plus souvent plus qu'un métier : toute une vie.

J'ai plusieurs fois déjà été saisie et alertée par l'inadéquation et l'absence de reconnaissance subjective qui peuvent émaner des administrations qui œuvrent pourtant pour et auprès des agriculteurs et qui, contrairement à ce qu'elles visent, conduisent à les malmenier et les isoler davantage.

Mais la mise en demeure reçue par Jean et Marie me semble tout particulièrement délétère, dans ce qu'elle contient d'injonctions paradoxales : pour s'y conformer, il faudrait faire une chose et son contraire, par exemple procurer des soins complémentaires aux animaux et « en même temps », les conduire à l'abattoir ; se mettre en règle avec certaines normes d'identification d'animaux que l'on vient de vendre et/ou de faire abattre.

Les injonctions paradoxales, ou « double contrainte », que sont ce type d'énoncés, sont des injonctions auxquelles il est impossible de se conformer puisqu'elles intiment des demandes contradictoires ; mais auxquelles il est aussi impossible de se soustraire, puisqu'elles émanent de quelqu'un qui exerce un rapport de pouvoir sur le sujet, ce qui interdit par là même tout commentaire sur l'absurdité de la situation. Elles sont connues en psychologie depuis les années 50 et ont été étudiées en particulier par l'école de Palo Alto, fondatrice de l'approche systémique. La souffrance, voire les troubles mentaux ou les passages à l'acte, suicidaires notamment, qui en découlent pour les individus soumis à ces situations, sont reconnues et actuellement largement mis en lumière dans les cas de souffrance au travail et de harcèlement moral par exemple.

A l'heure où le souci d'une meilleure prise en compte des « risques psycho-sociaux » en général, et de la prévention du risque suicidaire chez les agriculteurs en particulier, est largement mis en avant, il me semble crucial de repérer et de dénoncer les moments où les

institutions, à l'insu peut-être des personnes qui y œuvrent, génère une violence inacceptable, car inappropriée.

Aussi, je vous prie de bien vouloir prendre la mesure de l'impasse dans laquelle les démarches actuelles de la DDCSPP enferment Jean et Marie Fauroux, et de veiller à ce que de réelles solutions soient élaborées avec eux, dans le respect de ce qu'ils sont, de ce qu'ils savent faire et des réalités légitimes et complexes de leur ferme, qui ne peut être ramenée à un empilement de normes technocratiques et contradictoires, érigées en principes absolus et universaux.

Angélique MALLET

Psychologue clinicienne

---

Lettre à la DDCSPP de l'Ariège

Il est aujourd'hui de « bon goût » ou « dans l'air du temps » de lutter contre la « maltraitance animale » et de prôner le « bien-être animale ». On en voit à toutes les sauces, des plus douces aux plus amères. Du toutou tout confort canapé-croquettes à volonté, à la théorisation de la surface minimum d'enfermement pour les poulets d'élevage, en passant par la remise en question profonde de tout mode de domestication animale du mouvement antispéciste. Et j'en passe... Alors c'est quoi la maltraitance animale ?

Car c'est bien de ça dont est accusé Jean Fauroux, éleveur à Montjoie, dénoncé par l'association Brigitte Bardot (elle-même prévenue par ...?). « Mauvais traitements », « privation de soin », provoquant un nouveau contrôle de vos services, concluant à l'incapacité de Jean à détenir ses chèvres, vaches et brebis.

Certains se diront que ce n'est pas étonnant ce qui leur arrive vu que ça fait des années qu'ils sont avertis par l'administration que ça ne va pas chez eux. Qu'est-ce qui ne va pas ? Ça fait mauvais genre cette ferme ? En effet, on est loin de la vision fantasmagorique de « Martine à la ferme », de « la petite maison dans la prairie », ou à l'opposé, de la nouvelle ferme moderne ultra rationnalisée, industrialisée, ou encore la nouvelle ferme pédagogique bio faisant de « l'accueil à la ferme », et j'en passe encore...

En parlant d'accueil, vous êtes-vous rendu compte à quel point ces gens sont accueillants, ne se cachent de rien ? Troublant, et ça me fait des frissons en me disant que cela a sûrement joué contre eux dans la situation actuelle. Car située dans une zone de passage, le long de l'ancienne voie romaine, proche d'habitations neuves bien contrastées avec leur ferme, les Fauroux sont très visibles, d'autant qu'ils laissent (ou laissaient) entrer et approcher des animaux quiconque s'en intéressait. Mais malheureusement leur différence et leur anachronisme choque et dérange. Oui, il s'agit d'une autre réalité, plus dure, complexe, loin de la simplification que tout le monde cherche. Une réalité que peu ose affronter, ou tout simplement côtoyer. Il est plus confortable de soit mettre des œillères, soit comme aujourd'hui de dénoncer et supprimer quelque chose qu'on ne comprend pas.

Jean Fauroux sort son fumier à la fourche, à la force de ses bras, impossible de rentrer le tracteur comme dans tout bâtiment moderne. Il est à la bourre, certes, il y en a trop, il le sait. Mais de là à l'obliger de vendre ses animaux... ou de lui ôter de force, c'est facile, efficace, pour vous. Lui et sa sœur sont seuls, elle en très mauvaise santé. Dur pour eux de faire face à l'enclume qui leur tombe dessus. Vous dites que vous avez fait tout ce que vous pouviez pour leur laisser une chance, que l'histoire traîne depuis des années, que même l'aide d'une assistante sociale n'y a rien fait. Faire quoi au juste ? Attraper la fourche avec lui ?

Même si les animaux sont tout ce qu'ils ont, ils ne font pas le poids devant vous et votre suffisance bureaucratique. On pourrait se dire qu'il y a trop de travail pour ce bonhomme, c'est pour ça qu'il ne peut pas être au four et au moulin. Mais quand bien même ce serait le cas, c'est impensable que la solution soit le retrait sans ménagement de ses animaux.

Vous comptez priver de leurs bêtes tous les éleveurs qui ont du retard sur la sortie de leur fumier ? Et quand on voit des stabulations modernes et « aux normes » de bovins qui en ont jusqu'au cou encore au mois d'avril (ou même bien plus tard !) vous comptez aussi aller les menacer ? (bon courage il y a du boulot!)

Vous pensez vraiment que tous les éleveurs à la bourre sur ce point « maltraitent » leurs animaux ?

Vous pensez vraiment que tout éleveur ayant dans son troupeau des brebis boiteuses ne les soignent pas ? (pareil bon courage!)

Vous pensez vraiment que des chevaux à la corne trop longue ne sont pas soignés ? (même commentaire...)

Vous allez me dire que non, ce n'est pas aussi simple, vous avez une grille d'évaluation, alléluia !

Celle qui fait que votre jugement est impartial, totale confiance !

Sans rentrer dans les détails, il y a quand même quelques points de cette grille, qui me font bondir. Vous, vous ne voyiez rien à redire sur certains points à contrôler ? Non ? Allez un petit effort ! Pourtant en y regardant de près, il est évident que vos critères correspondent à une « agriculture » dans laquelle n'a plus sa place un élevage qui ne fait la course à aucune médaille, sinon celle de vivre modestement, avec les animaux comme raison de vivre.

Certaines appréciations de l'inspection chez les Fauroux sont tout à fait révélatrices du décalage entre votre fiction et la réalité, entre votre vie et la vie de ces gens. Quand je lis que la « qualification et les connaissances » de Jean sont jugées insatisfaisantes – lire « non conformité mineure »- alors qu'il est éleveur depuis 40 ans... ses parents avant lui ! Parlez-lui un peu de son vécu, on verra si vous le jugez toujours à la limite des compétences d'un éleveur. C'est honteux.

Vous condamnez la façon de vivre de gens dont vous êtes incapables d'appréhender la réalité. Malheureusement, par le pouvoir que vous confère votre situation, l'État, la « Justice » avec leurs textes de lois, vous abusez de votre rôle de garants de la « Santé, Protection animale et Environnement », pour la « cohésion sociale et la protection des populations ».

Vous avez le culot d'agir au nom de la protection animale quand vos mêmes services ordonnent régulièrement l'abattage massif d'animaux sains et soignés par principe de précaution.

Vous ne faites qu'anéantir ces gens, eux qui prennent soin de leurs bêtes et font ce qu'ils peuvent. Ils les nourrissent convenablement (et n'avez-vous pas trouvé les chevaux et le taureau un peu trop gras ?), donnent le biberon au chevreau sans mère, protègent les poussins nouveaux-nés contre le renard dans une (grande!) cage ; et Paf ! pas de bol Brigitte passe dans le coin en disant que c'est inadmissible de contenir de la volaille dans ces conditions... c'est plus facile d'aller faire la leçon au bouseux du coin que d'aller mettre une bombe dans l'agro-industrie de la cuisse de poulet.

Jean Fauroux est sympa, il se fait presque insulter chez lui et apparemment reste calme...

Alors les leçons de « bien-être animal » vous vous les gardez. Si c'est pour les utiliser ainsi, c'est un vrai désastre.

Allez voir les élevages concentrationnaires de porcs, revenez ensuite passer une journée chez Jean et Marie Fauroux, on pourra ensuite peut-être reparler de mauvaises conditions de captivité. Il n'est nullement question pour moi de jeter la pierre aux éleveurs industriels, car même dans ces élevages, (ça peut sembler paradoxal) ils aiment, soignent, sont attentifs à leurs animaux, peuvent être émus d'en envoyer à l'abattoir « alors que c'est une bonne truie » (dixit une éleveuse du Gers). La question n'est pas de leur enlever leur bêtes pour les conditions de vie qu'elles ont. La remise en question est au niveau de ce qui les a poussé à mener un tel type d'élevage, d'y croire. Et votre système, assaisonné de contrôles administratifs froids met de l'huile de ces rouages.

Reconnaissez que dans votre fonctionnement, il y a deux poids, deux mesures, et l'expression est bien faible.

Angèle Hérault, du collectif d'Ariège contre les normes industrielles  
Éleveuse à Montjoie en Couserans